

INTERDICTION VOLONTAIRE-TEMOIGNAGE

Par [Moristitch](#) Posté le 06/11/2022 à 21h44

Bonjour, je suis ici pour livrer mon témoignage. Addict aux jeux de casino depuis de très nombreuses années, j'y ai toujours passé le peu qu'il me restait de mon salaire une fois tout payé. (loyer etc) et n'ai rien mis de côté depuis des années. Donc pas de plaisir voyages, fringues ou autre, tout y est toujours passé. C'était mon petit plaisir d'évasion, de penser à rien, de noyer mes problèmes dans ces machines à sous qui nous lobotomisent. En espérant toujours gagner le fameux gros lot, le frisson, l'adrénaline qu'on ressent avant d'y aller et pendant chaque coup, en se disant je vais gagner, je vais me refaire, c'est mon jour. A voir les mêmes personnes jour après jour, connaître leurs prénoms, leurs métiers et découvrir que même si certains avaient gagné un vrai gros lot un jour avait déjà tout remis dans les machines, et espérer gagner toujours plus.

Enfin se rendre compte que ce n'est plus vraiment l'appât du gain mais les sensations d'euphorie et puis l'espoir qui nous tient. Puis une drogue une addiction, une obsession. Chaque jour, se lever le matin et se dire allez je mets que 50 euros. Et y mettre 300, 400, des fois 800 euros.. Début de mois...

Après des dizaines et dizaines de retraits d'argent, des milliers d'euros de dépensés, se rendre à l'évidence quand le livret A de ton fils est à 0 alors qu'il a 3 ans et que depuis 3 ans il aura dû être déjà bien rempli, ne rien mettre chaque mois, commencer à le vider petit à petit des que quelque chose atterissait dessus. Bref, chaque jour cette même envie de noyer ses soucis et la même espérance de ce fameux gros lot.

J'y ai croisé des gens qui avaient tout perdu, femme, maison, boulot, crédit à gogo etc et je me suis dit je ne veux pas devenir ces personnes là. Pourtant je le devenais à grand pas. Alors un matin j'ai dit stop, si je le fais pas pour moi je le fais pour mon fils. Cette force là je l'ai eu pour qu'il puisse au moins profiter de l'argent que je ne dépenserai plus la bas. Son bonheur passera toujours avant le mien. Trouver votre force de dire stop quelque part, et faites le. L'interdiction volontaire de jeu prend 3mn sur internet. Il n'y a que cette solution, n'essayez ni de vous refaire, ni continuer à espérer un super lot. Je me sens bien mieux depuis que je n'ai plus le choix c'est une vraie délivrance même si j'y pense souvent. Mais je n'ai plus le choix et c'est très bien comme ça. Je sais que dans 3 ans j'y retournerai et certainement que je serai à nouveau dans cette même spirale, je referai la même démarche indéfiniment car c'est une drogue et c'est le seul moyen de s'en sortir. Trouvez la force, courage à vous !!

3 RÉPONSES

[1degen](#) - 07/11/2022 à 19h17

Bonjour.

Merci pour ce témoignage. Je me retrouve dans certains passages de ton texte même si ma situation est différente.

En tout cas félicitations pour ton arrêt du jeu.

Je pense que l'interdiction est une bonne démarche. Cependant je pense aussi qu'il faut également rester vigilant car l'évitement via l'interdiction de jeu ne permet parfois pas de régler le problème de fond et on peut se retrouver exposé à nouveau et se retrouver à déconner.

Force à toi

[plusdevie](#) - 10/12/2022 à 18h40

je partage votre témoignage

je me suis faite interdire de jeu il y a un an, plus de problème d'argent, plus de découvert, je mets de l'argent de côté en cas de besoin, je renouvellerai ma demande d'interdiction de jeu dans 2 ans sans problème

[Soga22](#) - 21/12/2022 à 08h43

Bonjour,

L'interdiction est de 3 ans minimum. Si vous ne la faites pas lever, elle reste en vigueur. Il n'y a donc pas de renouvellement à demander.

Belle journée.

Au plaisir de vous lire
